



## Sommaire :

- **Mot du maire**
- **Activité organisées en 2021**
- **Travaux réalisés au cours de l'année 2021**
- **Dossiers à l'étude pour 2022**
- **Liste électorale 2022 : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit**
- **Devrez-vous payer la taxe d'habitation en 2022 ?**
- **Tri des déchets**

## Site internet :



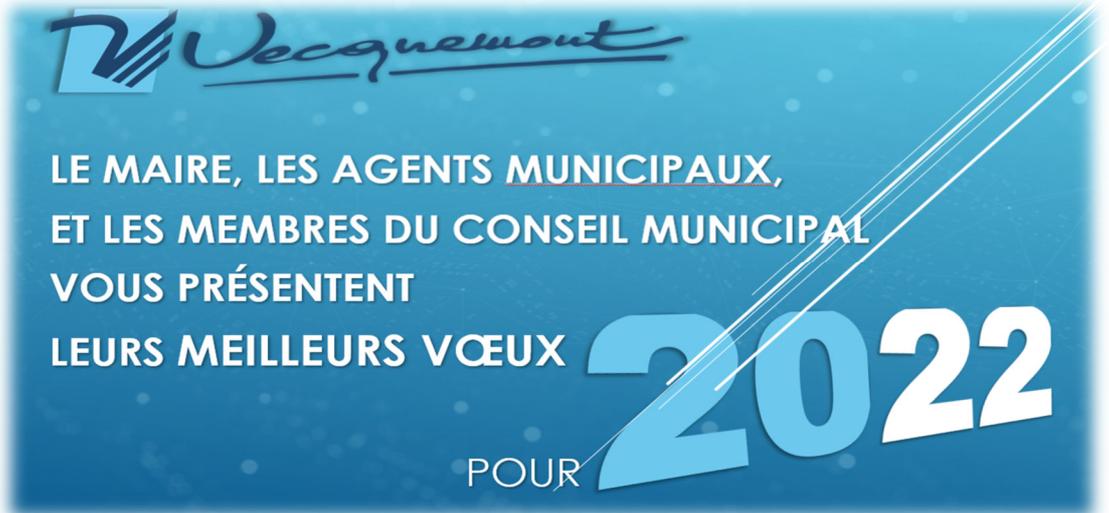
[www.vecquemont.fr](http://www.vecquemont.fr)

Pensez à vous inscrire sur le site à notre Newsletter !



[https://](https://www.facebook.com/vecquemont/)

[www.facebook.com/vecquemont/](https://www.facebook.com/vecquemont/)



Chères Vecquemontoises, chers Vecquemontois,

Je vous adresse, de la part du conseil municipal, du personnel communal et de moi-même, **tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022.**

Qu'elle vous apporte ce que vous souhaitez, la réalisation de vos projets, la paix, la joie et bien sûr, qu'elle vous garde en bonne santé.

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes contraints d'annuler la cérémonie des vœux en raison du contexte sanitaire.

Aussi, je vous présente, par ce document, les réalisations de l'année 2021 et les projets pour cette année qui commence. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive et nous poursuivons nos actions.

Je souhaite que cette année 2022 nous permette de retrouver des moments de convivialité, de partage et d'échanges.

**Bonne année à tous !**

*Jean-Louis BRUXELLE*

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**ENSEMBLE  
continuons  
à lutter  
contre la Covid-19**

## Activités organisées au cours de l'année 2021

Malgré la crise sanitaire un certain nombre d'activités ont pu tout de même être organisées au cours de l'année 2021.

30 et 31 mars

### Distribution des chocolats de Pâques

En l'absence de la traditionnelle chasse aux œufs, la commune a organisé une distribution de chocolats de Pâques, Jeff de Bruges. Cette distribution s'adressait aux enfants jusqu'à 12 ans révolus et habitant Vecquemont.



Samedi 8 mai

Compte tenu de la COVID-19, la **cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945** s'est déroulée en comité restreint en présence du Maire et des adjoints.

Mercredi 14 juillet

Organisation par l'association « la boule vecquemontoise » d'un **tournoi de pétanque** avec apéritif offert par la commune.

Dimanche 15 août

Organisation par l'association « la boule vecquemontoise » d'un **tournoi de pétanque**.

11 novembre

**Cérémonie** en hommage à toutes les personnes qui ont donné leur vie pour notre Liberté en présence des habitants et des enfants de l'école.

12 novembre

**Spectacle participatif**, adaptation de la farce de Molière « *le mariage forcé* »



27 novembre

**Soirée Paëlla** organisée par la boule vecquemontoise

5 décembre

**Repas des aînés**

14 décembre

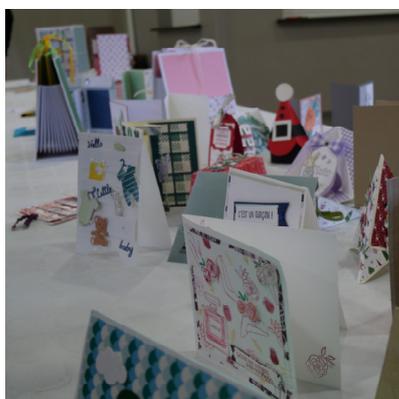
**Spectacle de Noël des enfants** et distribution de chocolats

18 décembre

Distribution des **90 colis des aînés** élaborés par un commerce de proximité avec des produits locaux de qualité



Des **randonnées** ont été organisées lorsque cela était possible le dimanche matin et les « **petites mains vecquemontoises** » ont réalisé de magnifiques projets et notamment les menus du repas des aînés ainsi que les cartes des colis des aînés.



## Travaux et achats réalisés au cours de l'année 2021

**Salle des associations** : remplacement de la couverture

**Maison communale** : remplacement de la couverture fibrociment par un bardage double face

**Chaussée** : réfection de la chaussée devant l'école

**École** : remplacement du lave vaisselle, achat d'un tableau blanc interactif, d'un ordinateur et de 12 tablettes numériques

**Marais** : Remise en état des chemins communaux



## Dossiers à l'étude pour l'année 2022

**Atelier municipal** : extension afin d'abriter le matériel

**Mairie** : accès aux personnes à mobilité réduite

**Éclairage** : pose d'éclairage LED sur l'ensemble du village

**Stationnement** : réflexion sur le stationnement avec marquage au sol



## Liste électorale 2022 : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit



Si vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter à l'**élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022** ainsi qu'aux **élections législatives les 12 et 19 juin 2022**.

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Ce service en ligne vous est proposé dans une version simplifiée qui vous permet également de connaître votre numéro national d'électeur nécessaire pour établir une procuration ainsi que vos procurations en cours.

Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie de Vecquemont pour obtenir ces renseignements.

**À noter** : Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, [vous pouvez vous inscrire en ligne](#) jusqu'au **2 mars 2022** et en mairie ou par courrier jusqu'au vendredi 4 mars pour voter lors de l'élection présidentielle.

## Devrez-vous payer la taxe d'habitation en 2022 ?

En 2022, les nouvelles mesures de la réforme de la taxe d'habitation lancée en 2018 prennent effet.

Cette réforme connaît plusieurs étapes d'application. Ainsi, si vous n'avez pas bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation sur votre résidence principale en 2020, alors vous faites partie des 20 % de foyers restants qui bénéficient d'une diminution progressive depuis 2021.

Pour 2022, l'allègement de la taxe d'habitation sera de 65 %.

Les différentes étapes de la réforme

- En 2020, la taxe d'habitation a été supprimée pour 80 % des foyers fiscaux ;
- En 2021, les 20 % de foyers qui n'ont pas bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation bénéficient d'un allègement de 30 % ;
- En 2022, ces mêmes 20 % de foyers bénéficieront d'un allègement de 65 %.
- En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.



Dans la commune de Vecquemont, **213 foyers** d'habitation sont assujettis à la taxe d'habitation (chiffres 2019) et le **montant moyen par foyer était de 264 euros**.

## Tri des déchets

Des échantillons ont été prélevés dans les **poubelles jaunes** du secteur le 7 mai 2021 afin d'évaluer la **quantité** et la **qualité** des matières collectées (aluminium, acier, plastique, carton et brique alimentaire).

Le résultat de ce prélèvement révèle un **taux de refus de 30%** ce qui est beaucoup trop. Ont été trouvés dans les **poubelles jaunes** du verre, du linge, des équipements électriques et électroniques, des objets en plastique, des seringues, des serviettes périodiques, des couches, des masques jetables, des gants...

Il est indispensable que nous fassions collectivement **très rapidement** un effort afin d'améliorer la qualité du tri **pour l'avenir de la planète** (le plastique peut rester dans l'environnement près de 500 ans !) mais aussi **pour limiter le coût** de la gestion des ordures ménagères qui, je vous le rappelle, est financé par les impôts payés par les contribuables.

**Nous comptons sur votre civisme et votre sens des responsabilités pour remédier à cette situation.**

### Tous les emballages ménagers se trient !



**Petite astuce!** Ce qui va dans votre bac jaune ce sont tous les emballages non souillés qui sortent de votre cuisine et de votre salle de bain.

✓ **Sur-emballages cartons**

✓ **Emballages ménagers en plastiques**  
Bouteilles, flacons, pots de yaourt, barquettes, films, ...

✓ **Emballages métalliques**  
Boîtes de conserve, canettes, aérosols, bouteilles alimentaires, barquettes aluminium

✓ **Briques alimentaires**

**Jetez en vrac!**

**Un doute ? Jetez dans le bac vert !**

**Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, les vider, séparer les matières....**



**Les emballages non vidés, les emballages imbriqués ou dans un sac poubelle ne sont pas collectés**

**Ils sont en plastique mais ce ne sont pas des emballages, ils vont donc dans le bac vert**

Cintre    Jouet    Tuyau d'arrosage    Brosse à dent    Vaisselle jetable



**Mairie**  
**Horaires d'ouverture du secrétariat :**  
 mardi de 14 h à 18 h / mercredi de 15 h à 19 h / vendredi de 8 h à 12 h 30  
**Permanence du maire et des adjoints :** mercredi de 18 h à 19 h  
**Téléphone :** 03 22 48 44 73 / **Courriel :** mairiedevequemont@orange.fr